

LE DOSSIER PERMIS AM (ex BSR)

Liste de la totalité des éléments à fournir

- 2 photos E-Photo avec code numérique
- 1 copie recto verso de votre pièce d'identité
- 1 copie de l'ASSR (attestation de sécurité routière réalisée au Collège, en 5^{ème} et en 3^{ème})
- 1 copie de la Journée Défense et Citoyenneté (entre 18 et 25 ans)
<https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-perpignan>
- Le mandat ANTS rempli et signé
- L'autorisation parentale remplie et signée
- 1 copie **d'une facture à votre nom de – de 3 mois** (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer)

Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :

- 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement de – de 6 mois (+ 1 copie) de la personne qui vous héberge (signée par l'hébergé et l'hébergeant)
- 1 copie du justificatif de domicile de – de 6 mois de l'hébergeant

Sans éléments, nous ne pourrons pas procéder à l'édition de votre permis

*Si vous avez perdu ce document, il faut adresser une demande de duplicata à :
csn-nimes.jdc.fct@intradef.gouv.fr
04 68 35 85 85